

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Norme NF ISO 11014-1 – Novembre 1994

Indice de classement T 01-102

Directive 91/155/CEE dernièrement modifiée par la directive 2001/58/CE du 27 juillet 2001

Mis en conformité au règlement n° 1272/2008 ou CLP

### 1 – IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE

**Nom du Produit :** \*.\* HY  
**Utilisation identifiée :** Hyperlubrifiant boite de vitesse mécanique et hydraulique, pont, cardan, embase  
**Fabricant/Fournisseur :** RIMA PERSYN  
Nom : MECACYL INTERNATIONAL  
Adresse : Z.I. Auguste 3 – BP 3 – 33610 CESTAS cedex  
Téléphone : 33 (0)5 56 68 05 06  
Télécopie : 33 (0)5 56 68 03 89  
**Numéro d'urgence :** En France : ORFILA, n° 01 45 42 59 59 pour les substances et préparations dangereuses classés très toxiques, toxiques ou corrosives (T+, T, C) et déclarées à cet organisme, Code du Travail (art. L 231-7) ou CSP (art. L 626-1)+Centre Anti Poison

Service à contacter : 33 (0)5 56 68 05 06

E-mail de la personne responsable : gestionco@mecacyl.com

Internet : <http://www.mecacyl.com>

### 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

#### PRINCIPAUX DANGERS :

**Effets néfastes sur la santé :** H319 Provoque une sévère irritation des yeux

**Risques spécifiques :** Les données disponibles montrent que selon les critères définis dans l'arrêté du 20/04/1994 pris en application de la Directive de base 67/548/CEE du J.O.C.E du 27 juin 1967 et ses amendements successifs notamment le règlement n° 1272/2008 ou CLP cette préparation est classée comme : Catégorie 2 : IRRITANTE POUR LES YEUX



**ATTENTION**

- Phrases de prudence: P305 En cas de Contact avec les yeux/ P351 : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes / P338 : Enlever des lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer /P337 : Si l'irritation oculaire persiste , consulter un médecin

Mais aussi :

P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P103 : Lire l'étiquette avant utilisation-

P102: Tenir hors de portée des enfants

Effets sur l'environnement : Peut entrainer des effets néfastes à long terme sur l'Environnement

Informations complémentaires : En cas de déversement accidentel, peut rendre le sol glissant.

**Les données dites « non disponibles » ne sont pas nécessaires ou obligatoires pour l'utilisateur. D'autre part toute autre transformation du produit en laboratoire ou autre est interdite**

### 3 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

#### SUBSTANCE

Nom usuel : BASE HY \*.\*

Nature chimique : Fluide diméthylpolysiloxane industriel - decaméthylpentasiloxane solvè - additifs pour huiles – aromatiques.

### 4 – PREMIERS SECOURS

**Contact avec la peau :** rinçage à l'eau immédiat et abondant  
**Contact avec les yeux :** rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées.  
En cas d'irritation persistante, consulter un ophtalmologiste  
**Ingestion :** Ne JAMAIS tenter de faire vomir  
Appeler un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.  
**Inhalation :** Aucune vapeur n'est dégagée par le produit. Pas de données particulières

### 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Moyens d'instinction :** Produit infusible, ininflammable  
- appropriés : pas de mesures particulières  
- déconseillés : pas de mesures particulières  
Eviter l'injection d'oxygène pur

### 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**Précautions individuelles :**

*produit mis à disposition en volume fractionné inférieur à 1 l, emballé, prêt à l'emploi*

**Précautions pour la protection de l'environnement :** sans

*produit mis à disposition en volume fractionné inférieur à 1 l, prêt à l'emploi donc pas de précaution particulière*

**Méthodes de nettoyage :** à l'eau avec ou sans détergent (ordinaire)

## 7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

### Manipulation

#### Mesures techniques :

Précautions à prendre : Pas de précaution particulière. Produit livré emballé en flacon en PET ou bidon acier (maximum 1 L)

Conseils d'utilisation : Suivre le mode d'emploi

### Stockage

- Aucune particularité. Produit livré en vente fractionnée prêt à l'emploi

#### Mesures techniques :

- *sans*

#### Conditions de stockage :

- Pas de mesure particulière, se reporter au paragraphe 2

#### Matières incompatibles :

- PVC (à éviter)

#### Conditions d'emballage :

#### Matériaux d'emballage :

- **A éviter :** PVC, caoutchouc naturel à 100%
- **Recommandés :** PET

## 8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION – PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Mesures d'ordre technique :

- Pas de mesure particulière, se reporter au paragraphe 2

#### Paramètres de contrôle :

**Valeurs limites d'exposition :** Pas de mesure particulière, se reporter au paragraphe 2

**Procédures de surveillance :** Pas de mesure particulière, se reporter au paragraphe 2

**Equipements de protection individuelle** en usine de fabrication seulement :

- *Protection des mains* : Gants de protection
- *Protections des yeux* : Lunettes
- *Protection de la peau et du corps* : Vêtement de protection

## 9 – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Aspect :**

- *Etat physique :* liquide
- *Couleur :* rouge translucide

**Odeur :** données non disponibles

**PH :** données non disponibles

**Températures caractéristiques :** Température ambiante

**Caractéristiques d'inflammabilité :**

Point d'éclair vase fermé (°C) EN227 719 : 153

**Masse volumique (densité à 25°C) :** 1,25

**Solubilité :** Stable

**Viscosité à 80°C ISO 3104 :** 3,82

**Volatilité % 1 heure à 250° :** 19,32

**Cendres sulfatées % NFT 60-143 :** 8,78

**Indice d'acide mg/KOH/g NFT 60-112 :** 0,256 (huile moteur 1,828)

## 10 – STABILITE ET REACTIVITE

**Stabilité :** données non disponibles

**Réactions dangereuses :** aucunes dans l'utilisation conseillée du fabricant et du mode d'emploi

- *Conditions à éviter :*
- *Matières à éviter :*
- Produits de décomposition dangereux : sans
- Produits de résidus de combustion : cendres silico carbonées

## 11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Toxicité aiguë :** (orale Rat)

DL50 > 2000mg/kg – Selon OCDE N°423 (17/12/2001)

Classée en catégorie de danger 5 ou non classée selon le système de classification

Globalement Harmonisé (1998) – Etude EVIC France Ti 484 /02-3269

En accord avec le Règlement (EC) n°1272/2008, aucun mot ou phrase de risque n'est requis.

(Expertise Laboratoire PSYCHER BIO DEVELOPPEMENT)

**Effets locaux :** (yeux, peau)

- préparation irritante pour les yeux chez le Lapin (R 36) – Selon OCDE N°405 (24/02/1987) – Etude EVIC France Ti 482 / 02-3269

En accord avec le Règlement (EC) n°1272/2008, la préparation est classé H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. (Expertise Laboratoire PSYCHER BIO DEVELOPPEMENT)

- préparation irritante pour la peau chez le Lapin (R 38) – Selon OCDE N°404 (17/07/1982) – Etude EVIC France Ti 482 / 02-3269

En accord avec le Règlement (EC) n°1272/2008, aucun mot ou phrase de risque n'est requis. (Expertise Laboratoire PSYCHER BIO DEVELOPPEMENT)

## 12 – INFORMATIONS ECOLOGIQUES

**DEGRADABILITE** : en cours ; biodégradabilité par évaporation et disparition des bases au sol à 95 % en 6 mois pas de pollution de nappe phréatique, pas de bio accumulation.

**BIODEGRADABILITE** : en cours par évaporation et disparition

**BIOACCUMULATION** : en cours : pas de bio accumulation significative

**ECOTOXICITE** : en cours de travaux

## 13 – CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

**DECHETS DES RESIDUS** : Pas de déchets

**EMBALLAGES SOUILLES** : Flacon PET et/ou bidon acier recyclable

## 14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### REGLEMENTATIONS INTERNATIONALES :

#### Voies terrestres :

- Rail/route (RID /ADR) : NON REGLEMENTE
- Voie maritime (IMDG) : NON REGLEMENTE
- Voie aérienne (OACI-IT/IATA-DGR) : NON REGLEMENTE

## 15 – INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### Règlementations Communautaires : OUI

H319 Provoque une sévère irritation des yeux

- Phrases de prudence: P305 En cas de Contact avec les yeux/ P351 : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes / P338 : Enlever des lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer /P337 : Si l'irritation oculaire persiste , consulter un médecin

Mais aussi :

P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P103 : Lire l'étiquette avant utilisation.

P102: Tenir hors de portée des enfants

## 16 – AUTRES INFORMATIONS

### Types d'utilisations :

- **Recommandées** : se reporter à la fiche technique

Ne pas ingérer

*La présente fiche de données de sécurité complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos Connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Ils sont donnés de bonne foi.*

*L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.*

*Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes Réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit, qu'il connaît.*